

## Ambassade de France

# Avis d'appel public à la concurrence (AAPC) pour le choix d'un maître d'œuvre

## Construction du Consulat Général de France à Pointe-Noire

**Pouvoir adjudicateur :** Ministère de l'Europe et des affaires étrangères représenté par Mme. l'Ambassadrice de France en République du Congo – Rue Alfassa – Brazzaville – Congo / Correspondants : Antenne immobilière régionale de Libreville – M. Anthony RANGUIN – Tel. : +241 11 79 70 26 – Mail : anthony.ranguin@diplomatie.gouv.fr

**Description des prestations :** Concours de maîtrise d'œuvre de niveau de rendu esquisse en vue de la construction du Consulat Général de France à Pointe-Noire (Congo) sur le site de la résidence de France. Les concepteurs devront s'attacher à ce que l'architecture de cette construction s'intègre sur le site actuel en participant à la mise en valeur du patrimoine existant, tout en respectant la sécurisation de l'enceinte.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 1 800 000€ HT.

### Composition de l'équipe :

L'appel d'offre est réservé à des équipes pluridisciplinaires de maîtrise d'œuvre comportant obligatoirement :

- Un architecte ou un groupement d'architectes (inscrit à l'ordre des Architectes Français ou équivalent pour les architectes non établis en France), et disposant de connaissances sur les normes et réglementations françaises et européennes (habilité à exercer la profession d'architecte et à déposer un permis de construire au Congo, disposant également de compétences en suivi de travaux)
- Un Bureau d'Etudes Techniques ou groupement de BET habitué(s) aux réglementations congolaises et présentant à minima les compétences suivantes : structure – fluide – CVC – plomberie – acoustique – CFO/CFA – groupes électrogènes – VRD – soutènement – traitement des eaux usées – sûreté – sécurité – économie de la construction.

### Type de procédure :

La présente consultation se décompose en 2 phases

- 1<sup>ère</sup> phase (candidature) – présélection des candidats admis à concourir (objet du présent avis). Cette phase a pour but d'arrêter la liste des 3 candidats admis à présenter une offre.

- 2<sup>ème</sup> phase (élection) – analyse des candidats invités à remettre une offre (sur la base des éléments de programme qui leur sera transmis une fois sélectionnés) puis désignation du lauréat – la consultation a pour objet de retenir une offre établie sur la base du dossier de consultation qui sera envoyé aux candidats admis à concourir.

**Unité monétaire :** Euro (€)

**Date et heure limites de réception des candidatures :** 16/06/2025 à 12h00, heure de Paris.

### Dossiers à fournir par les candidats :

Présélection des candidats  
Les candidats devront produire un dossier de candidatures complet sur la base duquel ils seront jugés et comprenant 3 sous-dossiers :

#### 1. Dossier administratif :

- Lettre de candidature, identification des membres du groupement datée, tamponnée et signée par le candidat unique ou par le mandataire du groupement, ou par chacun des membres du groupement, qualités et pouvoirs des signataires (imprimé DC1 disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Les attestations sur l'honneur pour chaque membre conformément à l'imprimé DC2 (disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Une lettre de motivation de l'équipe pour l'opération avec les dispositions permettant d'assurer une présence et une proximité adaptées avec les acteurs de l'opération à Pointe-Noire (1 A4 recto verso) ;
- Une déclaration du chiffre d'affaires 2022-2023-2024 (3 dernières années) pour chaque cotraitant (bilans et situation comptable au 31/12 certifiée par l'expert-comptable de l'entreprise pour l'exercice 2024). Le chiffre d'affaires annuel

minimal pour participer à la consultation est fixé à 1 000 000 € pour l'ensemble des membres du groupement.

- Les certificats de qualification et d'inscription à l'ordre ou au registre de la profession exercée.
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile couvrant les activités de chaque co-traitant pour l'année en cours au moment du dépôt de la candidature.
- La copie du jugement si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou d'une procédure étrangère équivalente

## 2. Dossiers techniques

### Volet 1 : Présentation de l'équipe

- La composition de l'ensemble de l'équipe détaillée au moyen d'un organigramme, qui pourra être illustrée d'un projet commun à certains membres de l'équipe et déjà réalisé ou en cours de réalisation (2 pages)
- Les CV, diplômes, attestations de compétences ou qualifications spécifiques des membres de l'équipe désignés à l'organigramme

La prise en compte des spécificités d'un programme d'un consulat à l'étranger : au Congo.

### Volet 2 : cahier de références

Ce document composé de 6 planches en format A4 prévoit de renseigner par les candidats, un choix de références de l'équipe de moins de 5 ans et présentées dans cet ordre :

- 3 références pour l'architecte mandataire (3 planches)
- 2 références pour l'architecte co-traitant (2 planches)
- 1 références du bureau d'études technique (1 référence pour un BE TCE ou 1 référence pour un BET structure ou 1 référence pour le bureau d'études fluide) (1 planche).

Les références attendues sont pour des réalisations de type construction neuve, similaires au projet du présent avis d'appel public à la concurrence.

**L'équipe de maîtrise d'œuvre devra compléter le cadre de candidatures (en format xls et ptx).**

Pour chaque référence seront précisés :

- Le nom de l'opération,
- La nature du programme et sa localisation,
- Le nom du maître d'ouvrage,

- L'interlocuteur et ses coordonnées téléphoniques,
- L'équipe de conception (y compris compétences techniques),
- La SU et la SDP,
- Le coût HT des travaux et leur date de valeur,
- L'énoncé des principales composantes environnementales du projet,
- Les certifications ou labels environnementaux éventuellement obtenus,
- La mission réellement effectuée,
- L'année de livraison ou l'état d'avancement (études ou travaux).

L'absence de l'un des documents listés ci-avant pourra constituer un motif de rejet de la candidature. Toute publication ou référence supplémentaire qui serait jointe au dossier sera éliminée du dossier présenté au jury de sélection.

### Critères d'évaluation des candidatures :

Les offres reçues en phase 1, seront évaluées selon la notation suivante :

- La composition et l'organisation de l'équipe
- La capacité technique et professionnelle (références, projets ultérieurs réalisés, qualité de conception architecturale, choix de procédés à facteur de qualité environnemental et de développement durable en fonction de la zone, ingénierie et économie de la construction)
- La capacité à mener à bien un projet situé en milieu tropical/équatorial au Congo
- La capacité financière

**Remise des candidatures :** La transmission des dossiers de candidatures interviendra obligatoirement par voie dématérialisée (en format ".pdf"), via la plateforme d'échange du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) aux adresses :

[anthony.ranguin@diplomatie.gouv.fr](mailto:anthony.ranguin@diplomatie.gouv.fr)

[fahd.mestour@diplomatie.gouv.fr](mailto:fahd.mestour@diplomatie.gouv.fr)

[robin.eymery@diplomatie.gouv.fr](mailto:robin.eymery@diplomatie.gouv.fr)

L'avis de concours, le règlement de consultation ainsi que les pièces à renseigner et à remettre sont accessibles sur le site Internet de l'Ambassade et du Consulat Général de France aux adresses suivantes :

<https://cg.ambafrance.org/> -- <https://pointe-noire.consulfrance.org/>